

Syndicat mixte du Grand Site
Cap d'Erquy – Cap Fréhel

vademecum
Grand Site de France
Cap d'Erquy – Cap Fréhel

ÉDITION 2025



à l'attention des
collectivités & acteurs
socio-économiques

Ce guide présente de manière synthétique la démarche Grand Site de France en cours sur le territoire Cap d'Erquy - Cap Fréhel. Il est destiné à tous les partenaires du territoire, notamment à ceux qui sont en contact avec le grand public et qui souhaitent communiquer sur le Grand Site de France et contribuer à son rayonnement :

- Acteurs du tourisme (offices de tourisme, hébergeurs, sites de visites, prestataires touristiques, associations locales...)
- Acteurs et services des collectivités territoriales (communication, tourisme...)

Chacun d'eux peut puiser librement dans ce document les éléments d'expression, d'information et de communication qui pourront lui être utiles pour sensibiliser les habitants et les visiteurs aux enjeux et aux objectifs poursuivis par le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel.

Photographie de couverture © PURE BLACK STUDIO



sommaire

Qu'est-ce que le label Grand Site de France ?	3
La démarche Grand Site de France, sur quel territoire ?	4
Pourquoi une démarche Grand Site de France ?	5
Une démarche Grand Site de France, avec qui ?	6
Le territoire Cap d'Erquy – Cap Fréhel,	
des paysages remarquables	7
une biodiversité exceptionnelle.....	8
un patrimoine riche.....	11
Quels objectifs pour le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel ?	12
Des actions concrètes	13
Communiquer sur le Grand Site de France.....	15
Pour en savoir plus.....	17
10 recommandations aux visiteurs.....	18
Le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, 19ème Grand Site de France.....	19

qu'est-ce que le label Grand Site de France ?

Le 24 septembre 2019, Élisabeth Borne, Ministre de la Transition énergétique et solidaire, a attribué officiellement le label Grand Site de France au territoire du Cap d'Erquy - Cap Fréhel, qui devient ainsi le 19ème Grand Site de France.



le label Grand Site de France :

- est attribué à des territoires **déjà sites classés** en totalité ou en partie
- **récompense un territoire** pour son projet global de gestion et de préservation suivant les principes du **développement durable** et pour le travail de **concertation** mené avec les partenaires locaux
- se rapporte à une **démarche volontaire** et complémentaire d'outils déjà existants sur le territoire, tel que le classement au titre de la loi 1930, qui lui, comporte une dimension réglementaire
- est accordé pour une période de **8 ans renouvelable**
- **appartient à l'État** et est inscrit au code de l'environnement

qu'est-ce qu'un site classé ?

Un espace reconnu nationalement comme exceptionnel du point de vue du paysage,

Cela concerne moins de 2% du territoire national.

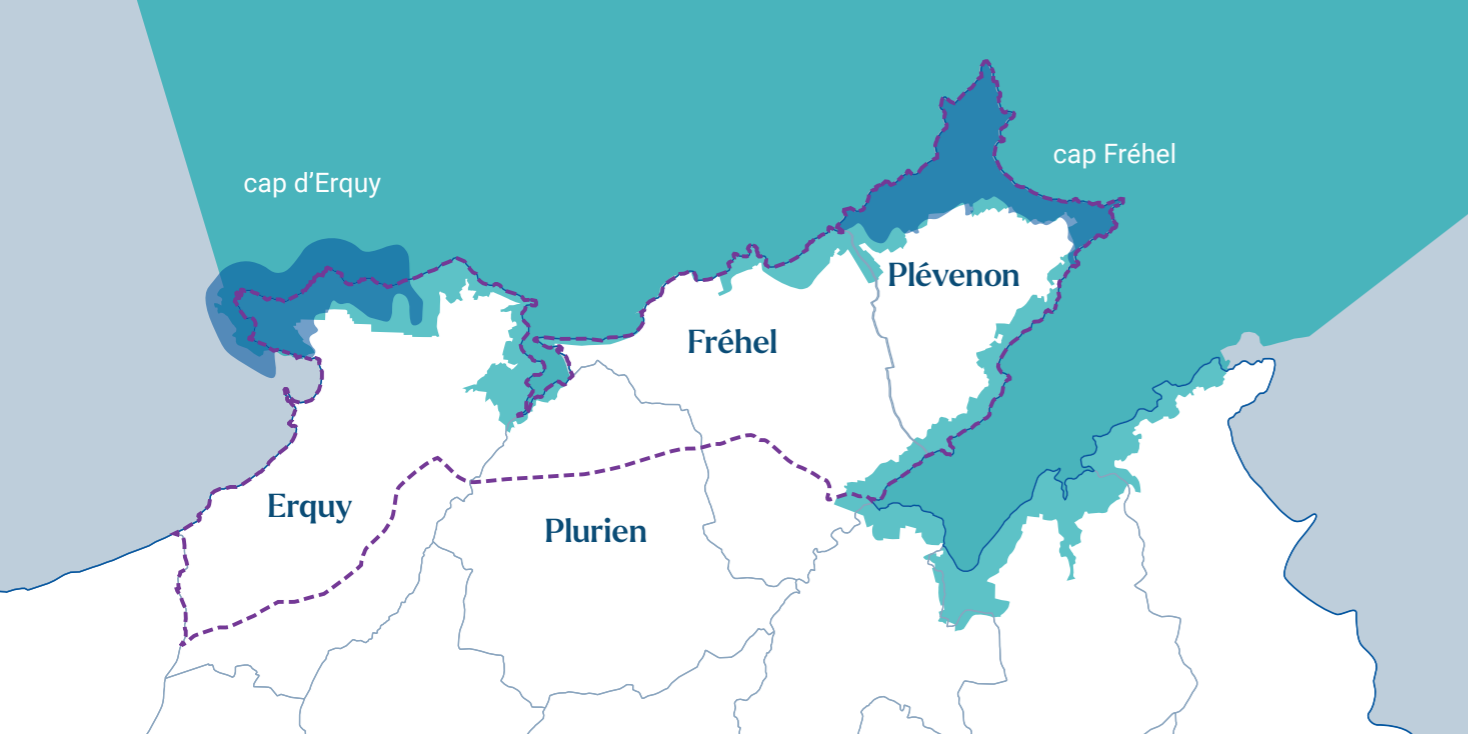


en application d'une réglementation ancienne,

C'est la loi de 1930 qui encadre la protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Les landes du Cap Fréhel et du Cap d'Erquy ont été classées respectivement en 1967 et 1978.

offrant une protection forte.

Les monuments naturels ou les sites classés ne peuvent être ni détruits ni modifiés dans leur état ou leur aspect sauf autorisation spéciale.



pourquoi une démarche Grand Site de France sur le territoire Cap d'Erquy – Cap Fréhel ?

la recherche d'un équilibre

Protéger durablement la singularité du territoire, la biodiversité exceptionnelle et les paysages remarquables, tout en garantissant un accueil de qualité à un très grand nombre de visiteurs, c'est le défi que souhaite relever le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel.

un engagement de longue date pour les caps

Le territoire œuvre depuis plus de 30 ans pour concilier tourisme et préservation, efforts couronnés par l'obtention du label Grand Site de France en septembre 2019.

des objectifs partagés

- Préserver et restaurer des paysages fragiles et attractifs en respectant l'esprit des lieux
- Organiser un accueil de qualité
- Favoriser un développement territorial concerté

une démarche de développement durable

La démarche Grand Site de France permet de mettre en cohérence les différents dispositifs et actions des acteurs œuvrant sur le territoire et d'insuffler une dynamique partenariale.

>>> *un projet de territoire durable*



la démarche Grand Site de France, sur quel territoire ?

Périmètre, caractéristiques... Le portrait en bref de ce territoire qui figure parmi les plus emblématiques de Bretagne.

--- limite du Grand Site de France

- Erquy, Fréhel, Plévenon, et Plurien
- 5170 ha
- 7900 habitants
- Près de 2 millions de visiteurs/an

SITE CLASSÉ

Site classé loi 1930

(voir page 3 pour définition)

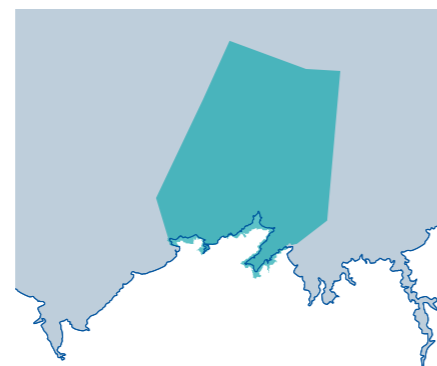
- Cap Fréhel en 1967
- Cap d'Erquy en 1978
- Falaise de la Roche Jaune en 1952

NATURA 2000

Site Natura 2000

Zone terrestre : 1800 ha
Zone marine : 55 000 ha

Les sites **Natura 2000** sont désignés pour protéger des habitats et des espèces faunistiques et floristiques menacées à l'échelle européenne. La démarche privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces



Zone Natura 2000 maritime

qui tient compte des préoccupations économiques et sociales. Pour éviter les activités préjudiciables à la biodiversité, les projets susceptibles d'avoir des incidences sur les espèces et les habitats menacés sont soumis à évaluation préalable.

GRAND SITE DE FRANCE

2026

Renouvellement de la candidature au label Grand Site de France

2019

Labellisation Grand Site de France

GRAND SITE DE FRANCE EN PROJET

2012

Opération Grand Site Diagnostic et plan d'actions

2000

Syndicat mixte membre fondateur du Réseau Grand Site de France

avant 2000

Classement des sites :
Cap Fréhel (1967)
Cap d'Erquy (1978)
Falaise de la Roche Jaune (1952)

la démarche Grand Site de France, une gouvernance plurielle

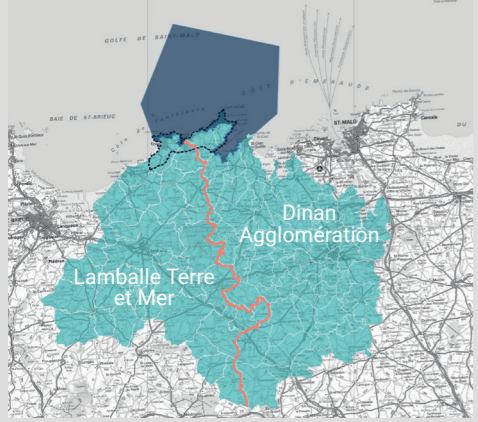
Une **coordination** et une **animation** assurée par le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel et le Préfet des Côtes d'Armor.



Illustration de Alain Freytet, paysagiste DPLG, Conservatoire du Littoral

Créé en 1992 et basé à Plévenon, le Syndicat mixte est un établissement public porté par le Département des Côtes d'Armor, Lamballe Terre et Mer et Dinan Agglomération.





3 missions, 3 territoires d'actions

- Coordonnateur du label Grand Site de France
- L'éducation à l'environnement sur les 102 communes des deux communautés d'agglomération Lamballe Terre et Mer et Dinan Agglomération
- Opérateur Natura 2000 sur le site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

De nombreux partenaires au premier rang desquels les quatre communes du Grand Site...



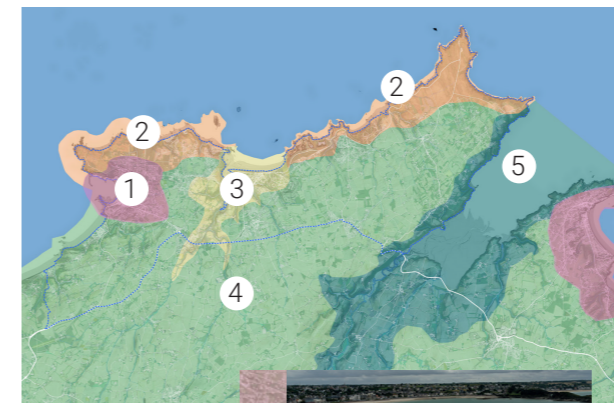
... et une volonté marquée d'associer les habitants et les associations.

le territoire Cap d'Erquy – Cap Fréhel, des paysages remarquables

différentes entités paysagères composent le territoire du Grand Site

"Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains." Source : Convention européenne du paysage

Le défi du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel est de mettre en place collectivement avec les acteurs locaux des actions durables et cohérentes à l'échelle du territoire afin de préserver les paysages à long terme.



Anse d'Erquy : anse naturelle qui se découpe entre la pointe de la Houssaye et le Cap d'Erquy. Elle est composée d'une cuvette au niveau du centre-ville et de coteaux formant un amphithéâtre ouvert vers la mer.

Côte rocheuse d'Erquy à Plévenon : littoral très découpé, caractérisé par une succession de reliefs, dunes, landes, plages et falaises.

Marais de l'Islet : marais salé bordé par des versants boisés qui s'ouvrent sur la mer et qui offre un paysage mouvant qui évolue aux grés des marées et des saisons.

Campagnes habitées : plateau agricole composé de prairies et de parcelles cultivées, ponctué par des bourgs et hameaux, avec des zones bocagères plus ou moins préservées du remembrement.

Versant ouest de la Baie de la Fresnaye : large frange entre le plateau agricole et le domaine maritime constitué d'une vasière et de bancs de sable étendus.

le territoire Cap d'Erquy – Cap Fréhel, une biodiversité exceptionnelle

Le territoire est reconnu à l'échelle nationale et européenne pour la richesse et la diversité de ses écosystèmes : landes à bruyères et ajoncs, marais estuarien, dunes, falaises... Sur chacun de ces milieux parfois contraignants, une faune et une flore originales et spécifiques se sont développées grâce à des stratégies d'adaptation parfois surprenantes.

une flore rare et protégée

400 ha de landes, soit l'un des plus grands ensembles de landes littorales des côtes françaises, composés de 4 espèces de bruyères différentes associées à des ajoncs, et qui abritent à la belle saison quelques espèces animales originales et spécifiques comme l'Engoulevent d'Europe, la Fauvette pitchou ou encore l'Azuré des mouillères. Les landes sont des habitats naturels menacés à l'échelle de l'Europe.

Plus de 1000 espèces végétales identifiées, dont certaines sont protégées.

1 espèce, l'Oseille des rochers, protégée au niveau européen. Le Grand Site abrite 50% de la population départementale de cette plante inféodée aux suintements d'eau douce sous influence marine en falaises maritimes.

5 espèces protégées au niveau national
Chou marin, Rossolis à feuilles rondes, Sérapia à petites feuilles, Arroche à long pédoncule et Grand oyat.

9 espèces végétales protégées au niveau régional
Panicaud maritime, Héliantheme nummulaire...

18 espèces d'Orchidées sur les 37 présentes en Bretagne.

124 espèces jugées patrimoniales, sous statut de protection, conservation ou emblématique du secteur. Pour une soixantaine d'entre elles, le Grand Site de France joue un rôle de conservation important.



une faune remarquable

La diversité des habitats naturels du Grand Site favorise l'installation de nombreuses espèces animales dont certaines sont menacées à l'échelle de la France et de l'Europe. Quelle que soit la saison, ils constituent un refuge pour ces espèces et jouent un rôle indéniable dans leur préservation.

400 individus de Grand dauphin sédentaire, soit la plus grande population française.

17 espèces de Chauve-souris dont 6 d'enjeu prioritaire européen. Le territoire est le deuxième site départemental d'hibernation du Grand rhinolophe.

2 populations d'un papillon protégé nationale-ment, l'Azuré des mouillères, dont l'une est la plus importante du Grand Ouest.

Au moins 121 espèces d'oiseaux dont 39 protégées à l'échelle européenne et 77 à l'échelle nationale.



un enjeu de taille

L'un des objectifs majeurs du Grand Site est de préserver ce patrimoine naturel remarquable dont l'importance est reconnue au niveau national et européen.

Page de gauche de haut en bas :
Bruyère cendrée / Bruyère ciliée / Bruyère à 4 angles / Ajonc d'Europe
Page de droite de haut en bas :
Azuré des mouillères / Guillemot de Troïl / Cormoran huppé
Illustration de la Fauvette pitchou par Alix Chevalier

un trésor ornithologique

Le Cap Fréhel est l'un des sites ornithologiques les plus exceptionnels de France. Chaque année, entre février et juillet, 8 espèces d'oiseaux marins se regroupent sur le Cap Fréhel le temps de la reproduction. Chaque espèce a ses préférences et s'installe sur la falaise selon l'orientation et la forme de celle-ci.

Les **guillemots de Troïl (1)** affectionnent particulièrement les pans de falaise verticaux. Leur colonie représente 85% de l'effectif national.

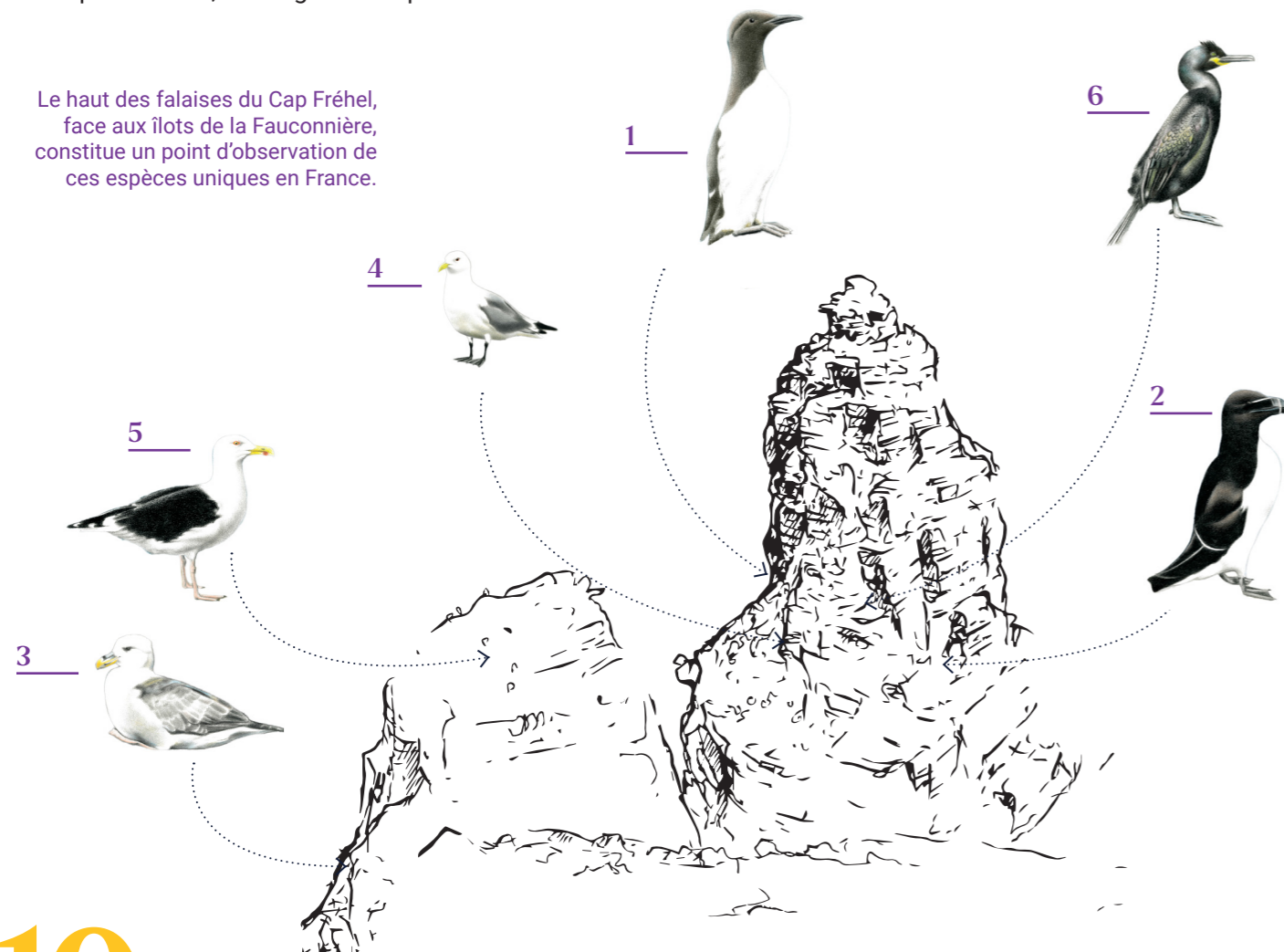
Les **pingouins Torda (2)**, identifiables à leur silhouette trapue et à leur bec écrasé orné d'une ligne blanche, constituent 40% de l'effectif national.

Le **Fulmar boréal (3)**, oiseau marin par excellence, visible à terre uniquement au moment de la reproduction, s'installe de manière éparse sur les corniches du Cap.

Quant à la **Mouette tridactyle (4)**, elle occupe les parties de falaises les plus verticales. La colonie du Cap Fréhel, en forte progression depuis quelques années, est l'une des dernières de Bretagne.

D'autres espèces telles que le **Goéland marin (5)**, **argenté ou brun**, et le **Cormoran huppé (6)**..., plus connues mais tout aussi intéressantes pour l'observation de leurs comportements, sont également présentes.

Le haut des falaises du Cap Fréhel, face aux îlots de la Fauconnière, constitue un point d'observation de ces espèces uniques en France.



le territoire Cap d'Erquy – Cap Fréhel, un patrimoine culturel riche

des édifices à forte identité

Certains édifices anciens remarquables tels que **le Fort La Latte** et **les phares du Cap Fréhel** contribuent à donner sa notoriété et son caractère au territoire. Le site abrite aussi plusieurs ouvrages construits par l'architecte Harel de la Noë ainsi qu'un patrimoine historique lié à la seconde guerre mondiale.

Très emblématique également du territoire, **la station balnéaire de Sables-d'Or-les-Pins** est réputée pour son architecture ancienne d'inspiration anglo-normande. Ses luxueuses villas et les traces d'une ancienne ligne de chemin de fer permettant la liaison avec la ligne Paris-Brest, témoignent de cette période des années 20 où la station était fréquentée par une clientèle parisienne aisée.

Manoirs, châteaux (Bienassis, Vaurouault), métairies et longères paysannes, chapelles et calvaires, demeures de capitaines ou de négociants viennent encore enrichir la liste du patrimoine bâti à découvrir sur le secteur.

des activités humaines qui ont contribué à façonner les paysages

Les activités humaines qui ont largement évolué au fil du temps sur le territoire, se concentrent aujourd'hui autour de quelques domaines principaux : tourisme (restauration, hôtellerie, activités sportives et de loisirs...), la pêche traditionnelle (coquille Saint Jacques, homard, poissons...), la conchyliculture, l'agriculture, et l'exploitation de carrières de grès rose.



Valeurs patrimoniales du
Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel

quels objectifs pour le Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel ?

un projet global de territoire pour,

Préserver et restaurer des patrimoines fragiles et attractifs

EXEMPLES



Gérer les boisements de pins afin de préserver la lande



Conserver les milieux ouverts (landes, prairies, ...) grâce à l'éco-pâturage



Protéger les dunes du piétinement



Améliorer collectivement la qualité des paysages

Organiser un accueil de qualité dans le respect des sites et de l'esprit des lieux

EXEMPLES



Créer des outils d'interprétation du patrimoine



Agir en faveur des mobilités alternatives à la voiture



Consolider l'offre de randonnées à pied, à vélo, à cheval...



Créer des lieux d'accueil du public pour transmettre l'esprit des lieux.

Soutenir le développement socio-économique local

EXEMPLES



Valoriser les productions locales



Mettre en visibilité les activités économiques au travers d'animations pédagogiques



Accompagner le développement de produits touristiques "Esprit Grand Site"



Participer aux grands rendez-vous du territoire (fête de la coquille, trail Landes et Bruyères, Surf pour tous etc.)

des actions concrètes

sur les deux caps, des (a)ménagements et des dispositifs pour préserver le paysage et la biodiversité

Le Cap d'Erquy, dont la requalification est achevée depuis plusieurs années (recul et maîtrise des stationnements hors site classé, création de liaisons douces...), s'est doté en 2015 d'un plan de gestion mis en œuvre par le Département, en lien étroit avec la commune d'Erquy. Ce travail a permis d'identifier l'ensemble des problématiques environnementales et paysagères du site. Aujourd'hui, les usages y sont maîtrisés et les aménagements positivement perçus par la population.

Le Cap Fréhel Le Cap Fréhel a bénéficié d'un projet de restauration paysagère engagé par le conservatoire du littoral pour redonner une place forte à la nature et permettre aux visiteurs de s'immerger pleinement dans la beauté des lieux. La reconnaissance sensible et l'analyse des subtilités du relief, a permis l'écriture d'un schéma d'intentions paysagère soucieux de ménager le site et d'offrir une expérience apaisée aux visiteurs. La requalification paysagère induite par cette démarche a été reconnue par le Grand prix du Paysage en 2022.

Au Cap Fréhel, le parking a été reculé pour permettre la restauration de la lande, milieu protégé, et améliorer la qualité paysagère aux abords du phare et de la pointe du Cap. Auparavant, des démarches similaires avaient été réalisées sur le Cap d'Erquy.

Le restaurant « la Fauconnière » a été arasé partiellement et transformé en belvédère ornithologique.

Des mono-fils balisent les sentiers et empêchent le piétinement de la lande, permettant ainsi la régénération de cet habitat fragile.

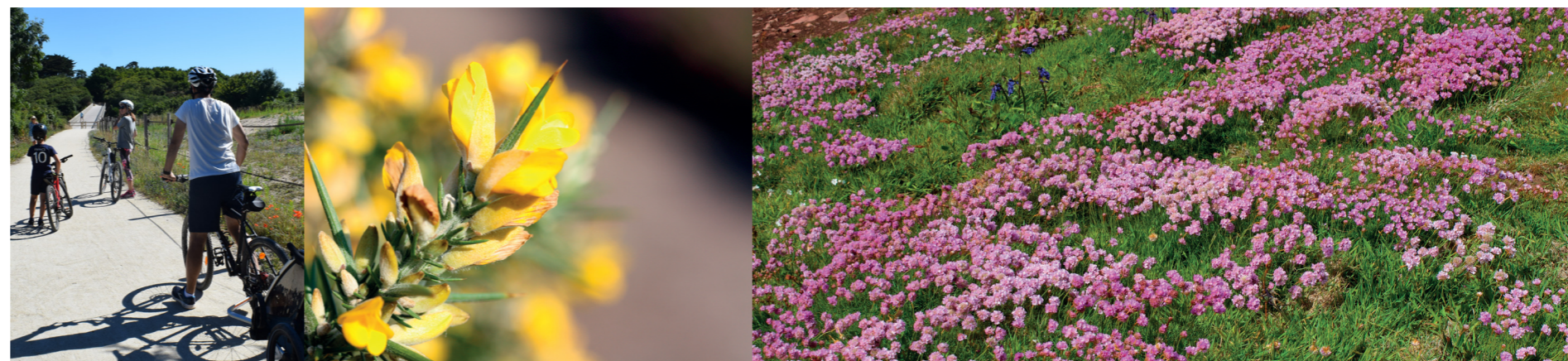
Le pâturage, une pratique de gestion ancestrale, permet de limiter l'enfrichement des landes des deux caps.



des mobilités douces pour des déplacements décarbonés

Déployer les mobilités douces fait partie des engagements importants du label Grand Site de France. De nombreuses actions du projet ont ainsi pour but d'améliorer les solutions alternatives à la voiture pour les visiteurs et les habitants de façon à réduire l'empreinte carbone et de fluidifier les circulations notamment lors des pics de fréquentation.

Par exemple, à Plurien, une **voie douce** permet de circuler **à vélo et à pied en sécurité** (cf photo ci-contre). **La Vélomaritime** permet de rejoindre le Cap Fréhel et de rallier différents lieux. **Un itinéraire cyclable inter-bourgs** est en construction pour faciliter les trajets du quotidien.



un plan de paysage pour penser le cadre de vie de demain



Un plan de paysage est une démarche volontaire, portée par une ou plusieurs collectivités, qui invite les acteurs locaux à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire.

Il permet d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages et de réfléchir à la qualité du cadre de vie. Outil transversal, il ne se substitue pas aux documents d'aménagement et de planification.

En revanche, il les enrichit et permet de mieux prendre en compte le paysage réglementaire. En concertation avec l'ensemble des acteurs (élus etc...) et en cohérence avec l'ensemble des projets territoriaux et des dynamiques à l'œuvre, 3 orientations ont été définies :

1. Renforcer la relation terre-mer entre le littoral et les paysages agricoles
2. Maîtriser le développement urbain et valoriser le paysage du quotidien
3. Concilier la préservation des espaces naturels avec l'amélioration des conditions d'accueil du public

Ces orientations seront mises en oeuvre à travers 16 actions.

Un dépliant présentant une synthèse du plan de paysage ainsi que le rapport complet sont téléchargeables sur le site :

- Grandsite-capserquyfrehel.com / Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel / Le Plan de Paysage

des initiatives pour un paysage de qualité

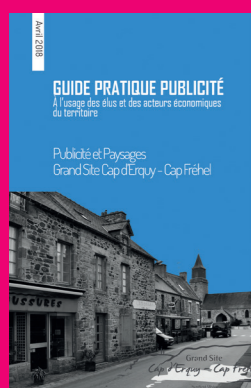
Un guide pratique «**Agir pour un paysage de qualité sur le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel**» est à l'attention des **collectivités, des aménageurs et des habitants**. On y découvre de nombreux conseils et recommandations pour mieux intégrer les projets d'aménagements au paysage.

Les **communautés d'agglomération conseillent les habitants**, en partenariat avec le CAUE 22 des permanences conseils sont proposées.

Tous les renseignements sur les sites de :

- Lamballe Terre et Mer / Vivre et Habiter / Bonjour Habitat
- Dinan Agglomération / Urbanisme / Démarches Autorisations d'urbanisme

consultez nous en ligne !



Ces deux guides pratiques sont accessibles en ligne sur grandsite-capserquyfrehel.com et téléchargeables dans la rubrique : **Publications**

Un guide publicité spécifique à destination des associations est également disponible.

communiquer sur le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel

les fondements

Globalement, la communication s'appuie sur les éléments suivants :

- un lieu **emblématique** et de **grande notoriété**, le Grand Site de France, dont la partie la plus remarquable est **classée**.
- une démarche de **préservation, de gestion et de mise en valeur** conforme aux principes du **développement durable**, animé par la structure coordinatrice du label grand Site de France, le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel.
- le résultat de ce projet, un **territoire vivant, accueillant** et labellisé par le Ministre en charge de l'Environnement.

comment parler du Grand Site en public ?

	la structure	le Grand Site	la labellisation
À DIRE, À ÉCRIRE	Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel > avec un -m- minuscule à mixte	Grand Site de France > avec des majuscules	Site labellisé Grand Site de France
À PROSCRIRE	Syndicat mixte des caps Syndicat Mixte Syndicat des Caps Syndicat des deux caps	Grand Site National Label Grand Site Grands Sites de Bretagne Procédure Grand Site	Site classé Grand Site de France



les messages à diffuser

Un **paysage remarquable** qui fonde l'identité du site et de la démarche de protection et de mise en valeur.

Une **valeur patrimoniale unique en résonance avec un esprit des lieux propre au site**. La valeur patrimoniale fait référence à trois notions essentielles : la beauté (ce qui procure une émotion), la singularité (ce qui est unique et spécifique) et l'identité (ce en quoi on se reconnaît).

Un **lieu fragile, protégé et géré selon un projet de territoire concerté**, en lien avec les habitants et les activités locales, et conduisant à un tourisme durable.

Un **accueil de qualité toute l'année**, à la hauteur de la notoriété et de l'attractivité du site : le visiteur en repart culturellement et émotionnellement enrichi.

Un **territoire vivant et habité**, ni muséifié, ni carte postale. C'est un lieu de vie, de rencontre, de culture, d'activités où prendre le temps de la découverte, de vivre « l'expérience » du lieu.

Des retombées locales de la labellisation Grand Site de France sur les activités et les productions locales.



le logo Grand Site de France



Le logo Grand Site de France appartient au ministère en charge de l'Environnement. Il est protégé à l'INPI, **son utilisation** est donc **réglementée**.

À noter : Seuls les sites labellisés peuvent se désigner comme « Grand Site de France »

Photographie du haut ©Thibault PORIEL
Photographie du bas © PURE BLACK STUDIO

le cartouche Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel



Le cartouche Grand Site de France est **soumis à une charte graphique** précisant le processus d'élaboration, et à une charte d'utilisation qui précise qui peut l'utiliser et selon quelles modalités.

La charte graphique disponible auprès du Syndicat mixte donne également des **conseils sur le choix des photos à utiliser** dans vos documents de communication afin que celles-ci soient **en accord avec les recommandations faites aux visiteurs** (voir page suivante).

Le Syndicat mixte peut **accorder une délégation d'usage** du cartouche Grand Site de France à ses partenaires (collectivités territoriales, offices de tourisme, associations...) à **des fins de communication** visant la valorisation du territoire du Grand Site de France ou pour désigner certaines actions dont ils ont la responsabilité dans le cadre de la démarche Grand Site de France.

Pour toute utilisation du logo et du cartouche, il est nécessaire d'envoyer une demande à communication@caperquyfrehel.fr.

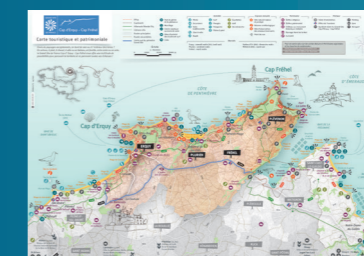
En aucun cas, le partenaire ne pourra faire figurer le cartouche ou le logo sur des documents ayant trait à des activités ne concernant pas la démarche Grand Site de France.

pour en savoir plus...

En téléchargement sur notre site : www.grandsite-caperquyfrehel.com



Dossier de candidature Label Grand Site de France



Carte patrimoniale Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel



Dépliant du Cap Fréhel



Dépliant Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Réseau des Grands Sites de France : www.grandsitedefrance.com

Retrouvez sur le site du CRT Bretagne (rubrique Nos outils) le kit éco-gestes, outils et bonnes pratiques à destination des professionnels et institutionnels du tourisme engagés : www.acteurs.tourismebretagne.bzh

10 recommandations aux visiteurs

En adoptant un comportement respectueux, vous aiderez, vous aussi, de manière concrète à la préservation du site



Stationnez votre véhicule ou votre vélo aux endroits indiqués à cet effet

Respectez la faune, la flore et les milieux naturels : ne cueillez pas de fleurs, ne prélevez pas de galets

Ne circulez qu'à pied sur les sentiers côtiers

Sur les sites naturels, munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets

Sur les deux caps, respectez le balisage (mono-fils ou clotures) des différents chemins : ils empêchent le piétinement de la lande et de la dune et permettent ainsi la régénération des habitats fragiles et protégés.

Sur l'eau, ne vous approchez pas des oiseaux ou des mammifères marins, cela peut les perturber. Au niveau du Cap Fréhel : passer entre les deux îlots du site ornithologique de la Fauconnière du Cap Fréhel, entre février et août, provoque le dérangement des populations d'oiseaux marins et peut compromettre leur reproduction. De manière générale, s'approcher trop près des côtes présente un réel danger en raison des forts courants. Soyez vigilants !

Ne construisez pas de cairns, cette pratique accélère fortement l'érosion des sols. Par ailleurs, les cailloux permettent à certaines espèces végétales et animales de se développer correctement, les déplacer a donc des conséquences notables et durables sur la faune et la flore locales !

Les feux et le camping sauvage sont interdits.

Sur les deux caps, le vol à voile est interdit, le survol en drone est soumis à autorisation.

Le camping-caravaning et le camping-car sont interdits la nuit sur les deux caps et de manière générale sur les parkings non prévus pour cette activité.

le Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel 19ème Grand Site de France

La France compte 53 Grands Sites dont 22 sont labellisés.

Le Réseau des Grands Sites de France a été créé en 2000 et fédère les gestionnaires de sites labellisés ou en projet.

Toutes les informations sur le site <https://www.grandsitedefrance.com>



22 Grands Sites de France

Aven d'Ornac.....	1
Baie de Somme.....	2
Bibracte - Morvan des Sommets.....	3
Camargue gardoise.....	4
Cap d'Erquy - Cap Fréhel.....	5
Chaîne des Puy - Puy de Dôme *.....	6
Cirque de Navacelles ***.....	7
Conca d'Oru, vignoble de Patrimoine.....	8
golfe de Saint-Florent.....	9
Concours - Sainte-Victoire.....	10
Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon.....	11
Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort.....	12
Gorges de l'Hérault **.....	13
Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses ***.....	14
Iles Sanguinaires - pointe de la Parata.....	15
Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez.....	16
Marais Poitevin.....	17
Massif du Canigó.....	18
Pointe du Raz en Cap Sizun.....	19
Puy Mary - Volcan du Cantal.....	20
Salagou - Cirque de Mourèze.....	21
Solutré Pouilly Vergisson.....	22
Vallée de la Vézère *.....	23

Le label Grand Site de France est décerné par l'État, au gestionnaire du Grand Site, pour six ans. Il vient reconnaître que son action est conforme aux principes du développement durable.

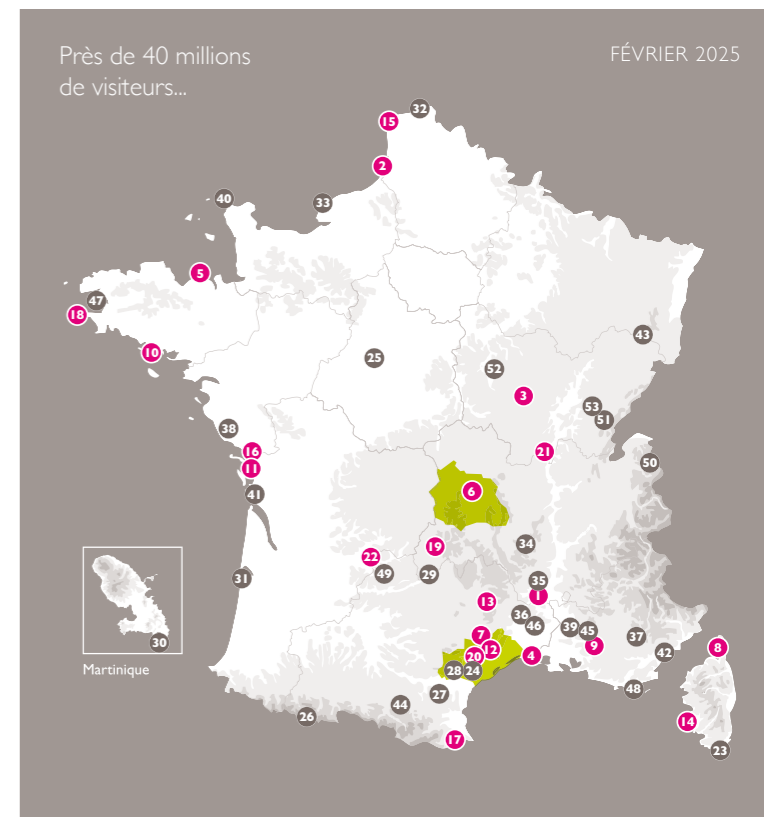
* site du patrimoine mondial - ** site du patrimoine mondial ou titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle - *** site faisant partie du Bien "Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen", inscrit sur la Liste du patrimoine mondial
**** site faisant partie du Bien "Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes", inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

2 Sites en démarche vers le label

Bonifacio.....	23
Canal du Midi - Béziers *.....	24
Chambord ****.....	25
Cirques et Vallées de Gavarnie-Gèdre *.....	26
Cité de Carcassonne *.....	27
Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian.....	28
Conques Vallées Lot et Dourdou **.....	29
Des Salines à la Baie des Anglais.....	30
Dune du Pilat.....	31
Dunes de Flandre.....	32
Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre.....	33
Gerbier - Mézenc.....	34
Gorges de l'Ardèche.....	35
Gorges du Gardon.....	36
Gorges du Verdon.....	37
Havre du Payré.....	38
La Fontaine de Vaucluse.....	39
La Hague.....	40
Marais de Brouage.....	41
Massif de l'Estérel.....	42
Massif du Ballon d'Alsace.....	43
Montségur.....	44
Ocres du Luberon.....	45
Pont du Gard *.....	46
Presqu'île de Crozon.....	47
Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères.....	48
Rocamadour **.....	49
Sixt-Fer-à-Cheval.....	50
Vallée du Hérisson - Plateau des 7 Lacs.....	51
Vézelay *.....	52
Vignobles et Reculées du Jura.....	53

2 grandes collectivités
Département de l'Hérault
Département du Puy-de-Dôme

Source : Réseau des Grands Sites de France



En Bretagne, il y a 3 Grands Sites de France et 1 Grand Site en projet

Pointe du Raz
en Cap Sizun

Dunes sauvages
de Gâvres
à Quiberon

Cap d'Erquy - Cap
Fréhel

Presqu'île de
Crozon




Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel

18 rue Notre-Dame
22240 Plévenon

Tel : 02 96 41 50 83

Mail : accueil@caperquyfrehel.fr

www.grandsite-capserquyfrehel.com

 [@grandsitecaperquycapfrehel](https://www.facebook.com/grandsitecaperquycapfrehel)